

**MAIRIE**



**De**  
**CASSAGNES**  
Département du Lot  
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du vendredi 6 novembre 2009 à 20h30**

Le six novembre deux mil neuf à vingt heure et trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 10

**Etaient présents** : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mme VERDIER, Mme CAILHOL, Mr FERNANDEZ, Mr DUMEAU, Mr LOUBIERES. Mr GROUSSET, Mr LANDIECH, Mme DACHARY

**Excusé** : Mr ALADEL.

**Absents** :

**Date de convocation**: 2 novembre 2009

**Date d'affichage**: 2 novembre 2009

**Secrétaire de séance** : Bernard LANDIECH

**OBJET : Approbation du rapport final de la commission d'évaluation des charges :**

Monsieur le Maire rappelle le rôle de la commission d'évaluation des charges.

La commission d'évaluation des charges, dont les modalités de création et de fonctionnement sont précisées au IV de l'article 1609 nonies du Code Général des Impôts (CGI), a pour rôle de préciser les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation.

La commission s'est réunie le mardi 13 octobre 2009.

Le rapport de la commission d'évaluation fait ressortir les propositions suivantes (voir annexe)

- ▶ Enfance jeunesse :
  - Tableau de synthèse du coût des charges transférées par site,
  - Tableau de répartition de l'attribution de compensation par commune.
- ▶ Voirie :

- Tableau récapitulatif des charges transférées par commune
- Tableau modificatif des attributions de compensation par commune

Le conseil communautaire a approuvé ledit rapport lors de sa séance du 26 octobre 2009  
Ces décisions sont soumises au vote à majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres.

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le conseil municipal**

- approuve le rapport final de la commission d'évaluation des charges pour l'année 2010.
- valide les propositions faites par cette commission pour l'année 2010.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Acte reçu à la préfecture le  
Acte rendu exécutoire le

Le Maire  
Jean-Claude JURQUET